

Commission Démographie et Questions sociales

Programme de travail 2016

Ined (Institut national d'études démographiques).....	3
Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales.....	7
Département de la Démographie.....	7
Base permanente d'équipements.....	7
Recensement de la population.....	8
Répertoires démographiques.....	10
Département des ressources et des conditions de vie des ménages.....	11
Division "Conditions de vie ".....	11
Division "Logement".....	14
Division "Revenus et patrimoine".....	16
Unité des prix à la consommation et des enquêtes des ménages	19
Unité des études démographiques et sociales.....	20
Ministère de la culture et de la communication.....	23
Secrétariat général.....	23
Département des études, de la prospective et des statistiques.....	23
Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie.....	26
Service de l'observation et des statistiques (SOeS).....	26
Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC).....	26

Diffusion des résultats de l'enquête Phébus.....	28
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	33
Centre de Données Socio-Politiques (CDSP).....	33
Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales (Elipss).....	33
Ministère de l'intérieur.....	36
Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII).....	36
Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED).....	36
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.....	38
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.....	38
Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS).....	38

Ined (Institut national d'études démographiques)

1. Exposé de synthèse

L'INED poursuit ses projets scientifiques d'études de la population. En 2016, les collectes nouvelles principales sont au nombre de trois et résumées ci-après. A celles-ci, il faut ajouter la poursuite du projet ELIPSS, en collaboration avec le Centre de données sociopolitiques de Sciences Po : outre la poursuite des collectes mensuelles, l'INED participera à l'extension du panel via le recrutement de 2800 nouveaux panélistes. L'INED assure les redressements statistiques et l'analyse qualité des collectes mensuelles sur le panel.

Les principaux travaux d'études et de diffusion sur les enquêtes les plus récentes porteront sur les données des enquêtes Virage et ELAP, dont les collectes seront achevées fin 2015.

Il reste des incertitudes sur le financement de plusieurs travaux d'enquêtes : une enquête sur les décisions médicales en fin de vie dans les départements d'outre-mer ; une enquête sur la sociabilité et les nouvelles technologies à l'échelle du quartier. Ces projets ont été candidats à financement auprès de l'ANR et nous attendons le résultat.

Il est à signaler que le financement des grandes enquêtes est plus difficile dans le contexte budgétaire actuel. Les contraintes et les incertitudes de financements pèsent sur la planification des travaux.

Le Service des enquêtes de l'INED poursuit ses efforts de recherche en méthodologie d'enquêtes, autour de la question du multimode, des enquêtes téléphoniques (alternative à la génération aléatoire de numéros, intégration des parodonnées dans les redressements, traitement des numéros non-répondants post-collecte). Pour ce faire, des échanges ont lieu régulièrement avec des membres de la Direction de la méthodologie de l'Insee et des producteurs d'enquêtes d'autres instituts.

La chaîne de production des enquêtes doit faire l'objet d'un examen et d'une révision partielle courant 2016. L'objectif est d'assurer une meilleure allocation des ressources humaines et de mieux assurer le partage des responsabilités entre équipes de recherche et ingénieurs affectés à la production et au suivi des enquêtes.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

1. Enquête Mucoviscidose, Famille et Société (EMFS)

Ce projet s'inscrit dans les recommandations du « Plan national maladies rares » et vise à connaître les parcours et conditions de vie des personnes atteintes de mucoviscidose. Le projet s'articule sur le Registre Français de la Mucoviscidose (RFM), un dispositif qui recueille chaque année les données biologiques et cliniques de l'ensemble des patients suivis dans les CRCM (Centre de Ressources et de Compétences de la Mucoviscidose), centres de soins habilités et spécialisés dans la prise en charge de cette maladie. EMFS consiste à compléter les données biocliniques du RFM par des données sociodémographiques, de manière à reconstituer les biographies des patients puis à établir des correspondances entre les deux types de données disponibles : sanitaires d'une part, sociales d'autre part. Ces correspondances devraient permettre d'évaluer l'impact de la maladie sur la trajectoire de vie des patients et, réciproquement, l'impact des conditions de vie sur l'état de santé des malades. Le questionnaire de l'enquête est sous forme électronique pour une saisie en ligne ; il comprend plusieurs volets : scolarité, profession, composition de la famille, caractéristiques du logement, qualité de vie. L'enquête, renouvelée chaque année, s'adresse aux patients adolescents (14-17 ans) et adultes (18 ans et plus) des CRCM, la taille de l'échantillon étant potentiellement de 3 600 personnes. Le promoteur du projet est l'INED en partenariat avec l'association Vaincre la Mucoviscidose (financeur), la Société Française de la Mucoviscidose, le Centre de Référence Maladies Rares de la Mucoviscidose et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Le projet a obtenu l'avis favorable du CCTIRS (mai 2015) ; la demande d'autorisation de la CNIL est en cours. Une enquête pilote est programmée en juin 2015 ; la première vague de l'enquête nationale devrait débuter dans le courant du premier trimestre 2016.

Cette enquête ne relève pas de la statistique publique.

2. ELFE : Étude longitudinale française depuis l'enfance

La cohorte Elfe a débuté en 2011 avec l'inclusion de 18 300 nouveau-nés au terme d'une enquête réalisée dans 320 maternités métropolitaines, étalée sur 25 jours de l'année, et proposée aux parturientes sous certains critères (majeures, hors grands prématurés). Une mère sur deux a consenti au suivi de son enfant (et de son éventuel jumeau), à raison d'un entretien annuel jusqu'aux 5 ans de l'enfant, plus espacé ensuite. Aux deux mois de l'enfant, les familles ont été contactées par téléphone, avec un taux de participation de 90%, les deux parents étant invités à répondre à des questions sur une grande diversité de thèmes sociodémographiques, psychologiques, épidémiologiques et environnementaux. En 2012 et 2013, les enquêtes à 1 et 2 ans ont également été réalisées par téléphone. 6% des familles ont officiellement demandé à sortir de l'étude. Le stockage des données et leur mise à disposition sur une plateforme d'accès satisfont à de strictes garanties d'anonymat des familles.

En 2014-2015, aux 3 ans et demi de l'enfant, l'enquête téléphonique en cours s'accompagne pour 10 000 familles d'une enquête à domicile permettant la réalisation d'un test de développement cognitif (associations d'images) et visuo-spatiaux auprès de l'enfant et le recueil de nouveaux prélèvements biologiques et environnementaux (urines, selles et cheveux de l'enfant, poussières).

En 2015-2016, à 4 ans et demi, les enfants seront à nouveau sollicités au moyen d'un jeu-questionnaire par internet portant sur leurs préférences dans le domaine des activités scolaires et domestiques.

Un partenariat avec les PMI de 30 départements permettra de collecter les résultats de l'examen médical réalisé en maternelle au cours des années scolaires 2014-2015 et 2015-2016. Une réalisation de tests par des enseignants en moyenne et grande section de maternelle est en cours d'élaboration.

De nouvelles enquêtes sont prévues par téléphone à 5,5 ans (2016-2017) et 8,5 ans (méthodologie en cours d'élaboration). Ces enquêtes bénéficient d'un financement "Investissements d'avenir - Équipement d'excellence" 2011.

Ces informations collectées directement auprès des familles seront complétées par des données de l'assurance maladie (décret en conseil d'état en attente).

La partie sciences sociales de cette enquête de cohorte relève de la statistique publique.

Elle a obtenu un avis d'opportunité favorable et le label de qualité statistique pour chacune de ses phases (jusqu'à l'enquête à 3,5 ans)

3. Projet Temporary Versus Permanent Migration (TEMPER),

Le projet TEMPER est un projet international, financé la Commission Européenne (7^{ème} PCRD), qui implique des instituts de recherche d'Espagne, de Roumanie, d'Ukraine, de Grande-Bretagne et d'Argentine. L'INED est le partenaire français du projet et il est impliqué à ce titre dans plusieurs opérations de collecte.

Enquête sur les migrations de retour

Le projet prévoit de réaliser des enquêtes dans plusieurs pays d'origine de migrants de retour (Argentine, Roumanie, Ukraine, Sénégal). L'objectif principal est d'étudier les modalités de réinsertion sociale et économique des migrants de retour dans leur pays d'origine, notamment en fonction de leur expérience de migration à l'étranger (durée, activité, statut légal, etc.). L'INED est chargé de réaliser l'enquête sénégalaise du projet. Il s'appuiera pour cela sur son expérience de collecte au Sénégal dans le cadre d'autres projets (MAFE, en particulier). L'échantillon comprendra 500 migrants revenus de France, Espagne ou Italie et 500 non-migrants. La stratégie d'échantillonnage est encore en voie d'élaboration. Elle devrait s'appuyer sur le dernier recensement du Sénégal (2013) qui incluait des questions sur les lieux de résidence 1 an, 5 ans et 10 ans avant la collecte. Un projet de partenariat avec l'ANSD (Agence nationale des statistiques et de la démographie, Sénégal) est en voie de finalisation. Le questionnaire, qui sera le même pour tous les pays, est en cours de développement. Il inclura un volet biographique (histoires migratoire, familiale, professionnelle) et un module sur les opinions et attitudes relative à la migration internationale. L'enquête devrait avoir lieu en 2016.

Enquête sur les flux d'universitaires et étudiants internationaux.

Dans le cadre du WP4 du projet TEMPER, des enquêtes en ligne seront réalisées dans les universités et centres de recherche des pays d'origine (Argentine, Roumanie et Sénégal) et de destination (France, Espagne, Royaume Uni) sélectionnés. Elles viseront à identifier les parcours éducatifs, professionnels et migratoires des étudiants de doctorat et des universitaires (toutes disciplines confondues). Les échantillons comprendront à la fois des migrants actuels, migrants de retour et non-migrants. La taille des échantillons dépendra de la disponibilité de bases de données administratives recensant les adresses e-mail des personnes affiliées au système de recherche national (tel qu'il en existe en Argentine), et, le cas échéant, de l'obtention d'adresses e-mails d'étudiants, professeurs et chercheurs exerçant dans les principaux établissements cibles des pays d'origine. Dans les pays de destination, les stratégies d'échantillonnage seront similaires et passeront notamment par des associations d'étudiants et les ambassades des pays d'origine sélectionnés. Les enquêtes en ligne pourront être complétées par des enquêtes en face-à-face le cas échéant. L'enquête prévoit au minimum 300 questionnaires complétés dans chaque pays d'origine et 200 pour tous les pays de destination confondus. Le questionnaire d'enquête est en cours de finalisation (juin 2015). Les contacts en vue de la préparation des enquêtes seront établis dès le 2^{ème} semestre 2015 et les enquêtes sont programmées courant 2016, selon le calendrier universitaire des pays sélectionnés.

Cette enquête ne relève pas de la statistique publique.

4. Présentation de l'enquête MFV-Mayotte

L'enquête Migrations, famille et vieillissement à Mayotte (MFV-Mayotte) prolonge les travaux engagés en 2009-2010 dans les quatre autres départements d'Outre-mer. Elle constitue à ce titre, la première enquête-ménage de très grande ampleur (4.600 ménages interrogés) conduite dans ce département sur plusieurs sujets d'intérêt national : les mutations sociodémographiques, l'accélération des migrations, les relations intergénérationnelles et les défis que posent ces évolutions en termes de cohésion sociale.

Cette enquête répond à une demande forte des institutions nationales et locales qui ont à connaître de ses réalités sociodémographiques du département, et qui sont en charge d'élaborer des politiques sociales pertinentes et de les évaluer. Elles doivent, pour cela, disposer de données statistiques qui soient comparables à celles de la métropole et des autres DOM, tout en soulignant les spécificités propres à Mayotte. Une même attente est exprimée au niveau de la commission européenne pour la mise en œuvre de ses programmes dans le cadre des opérations spécifiques aux régions ultrapériphériques.

L'enquête MFV-Mayotte, qui n'a pas de précédent dans ce nouveau département, suit pleinement les recommandations du CNIS pressant la statistique publique de mieux prendre en compte les besoins en cette matière de l'ensemble des DOM. Une exigence notifiée dans la délibération de la formation « Statistiques régionales et locales » du Cnis du 22 septembre 2006, soulignant son souci de voir « *adapter, quand cela est nécessaire, les statistiques nationales aux besoins spécifiques de ces territoires et, en particulier, aux besoins d'évaluation des politiques publiques.* ».

L'enquête MFV-Mayotte a obtenu du comité du Label le « *caractère obligatoire* » qui manifeste clairement - dans un milieu encore peu familier des enquêtes de la statistique publique - l'importance et le sérieux que les autorités attachent à cette opération. L'ambition est de garantir une qualité égale des données recueillies pour permettre des comparaisons pertinentes avec les résultats obtenus dans les autres DOM et en métropole. En définitive, elle conserve cette fois encore, comme lors des opérations précédentes, le caractère d'enquête interrégionale d'intérêt national.

Conduite auprès d'un échantillon de 4.600 ménages (en face à face, sous Capi, avec tirage Kish), sa mise en œuvre impose une mobilisation exceptionnelle des moyens de l'INSEE et de l'INED. La charge reposant sur la population interrogée peut sembler lourde, puisque la passation du questionnaire devrait durer 75 minutes. Mais soulignons, une fois encore, que cette investigation rassemble en une seule opération, le traitement de thématiques qui, en métropole, ont chacune fait l'objet d'enquêtes distinctes (sur la famille, les solidarités intergénérationnelles et les migrations). Cette procédure qui a parfaitement réussi dans les autres DOM, présente l'avantage d'être beaucoup plus économique.

2.2. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

Les travaux à venir sont nombreux et portent sur toutes les enquêtes de l'INED réalisées ces dernières années. Leur planification est du ressort des chercheurs et les travaux ne peuvent être détaillés ici.

2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2016

Le Service des enquêtes et des sondages de l'INED poursuit ses investigations méthodologiques. Les principaux axes de travail sont la collecte par internet et multimode ; l'amélioration des enquêtes téléphoniques aléatoires. Dans ce dernier domaine, des expérimentations ont eu lieu dans les protocoles de contact, et des traitements post-collecte des numéros non-joints ont également été mis en place dans l'enquête . De plus, des travaux de simulation sur l'utilité du recours aux parodonnées pour le redressement de ces enquêtes ont été présentés à des colloques, dont les JMS 2015. Ces différents travaux devraient donner lieu à des publications scientifiques courant 2016.

Dans ces domaines, des échanges ont lieu régulièrement avec des membres de la Direction de la méthodologie de l'Insee et des producteurs d'enquêtes d'autres instituts (INPES, OFDT, INVS, INSERM).

Par ailleurs, le Service des enquêtes et des sondages va réformer partiellement son mode de collaboration avec les équipes de recherche de l'INED afin de mieux assurer le suivi des projets. Ce projet vise à consolider les points forts de la production à l'INED dans un contexte de restriction budgétaire et d'incertitude sur les ressources humaines.

Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de la Démographie

Base permanente d'équipements

1. Exposé de synthèse

La BPE est aujourd'hui constituée de 19 sources correspondant à 179 types d'équipements différents. Depuis la BPE2013, certains domaines d'équipements sont diffusés avec leurs coordonnées géographiques XY : l'enseignement, la santé et le social, les transports, les sports et loisirs, le tourisme et les grandes surfaces et les commerces alimentaires.

La recherche et la validation de nouvelles sources pour enrichir la BPE se poursuivra en 2016. Quelques pistes : ministère de la culture (musées, bibliothèques, ...), assistantes maternelles, ...

2. Travaux nouveaux pour 2016

La diffusion des coordonnées XY des équipements sera élargie de manière à avoir la totalité des équipements géolocalisés diffusés dans les années à venir.

La possibilité de mettre à disposition des utilisateurs externes les BPE antérieures sera expertisée et, si validation, cette diffusion sera mise en œuvre.

3. Opérations répétitives

Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE a mis en place une base permanente d'équipements, qui fournit les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, adeli – professions libérales de la santé, etc., au total 19 sources à ce jour). Pour chaque équipement, sont collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. La géolocalisation des équipements est ensuite réalisée. Chaque année, les données sur les équipements sont collectées auprès de leurs producteurs, vérifiées, et la base est mise à jour. Elle est ensuite diffusée (insee.fr, prestations spécifiques pour les APR et producteurs des données).

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information.

Des enquêtes sur la qualité de la base, sous la forme de vérifications sur le terrain, sont également menées de façon périodique, et leurs résultats sont publiés sur insee.fr. Elles sont réalisées par des agents de l'Insee à l'occasion de la préparation du recensement, par sondage.

Opérations	Type	Objectifs
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources, notamment : - Sirène - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation nationale. - Adeli : Automatisation DEs Listes de professionnels de la santé - Finess : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale. RES (répertoire des équipements sportifs -	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

La BPE 2014 a été mise en ligne le 23 juin 2015.

Recensement de la population

1. Exposé de synthèse

La possibilité de répondre par Internet aux questionnaires du recensement a été généralisée, avec succès en 2015. Toutes les personnes concernées par l'enquête de recensement peuvent désormais répondre par internet ou sur papier. Les outils de suivi, la documentation et les formations à destination des communes, des superviseurs et des équipes RP ont été revus en conséquence. La campagne de communication a également été adaptée à cette nouvelle possibilité offerte aux ménages.

L'objectif pour les prochaines collectes sera d'augmenter progressivement le taux de réponse par Internet sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, 2016 verra l'atterrissage du lot 2 du projet Homère, à savoir l'application Odic, qui sera déployée au printemps dans les DR. Cette application permet l'expertise et le contrôle des résultats de collecte, la gestion des envois des imprimés au prestataire de saisie et les contrôles après saisie.

L'important projet de modernisation de la gestion du répertoire d'adresses localisées (RIL), à la base de la collecte et du calcul de la population légale dans les grandes communes, sera poursuivi. Ce projet Rorcal vise à faciliter le travail des agents de l'Insee, mais aussi celui des responsables communaux, dans la gestion et l'expertise du RIL, et à mieux utiliser les sources administratives et cartographiques existantes. Le déploiement se fera de façon progressive au moyen d'opérations pilotes initialisées en 2015 et poursuivies en 2016.

2. Travaux nouveaux pour 2016

Des projets de refonte d'application devraient être lancés en 2016, sous réserve d'attribution des moyens nécessaires. Sont concernées les applications de suivi de la collecte des communautés, les outils de suivi et de pilotage des recensements dans les collectivités d'outre-mer et les outils de gestion de la cartographie à Mayotte. Ces refontes sont induites par la mise en œuvre du projet Homère. En effet, les outils actuels de gestion de la collecte des communautés ou de gestion des recensements en outre-mer s'appuient sur les applications antérieures à Homère qui vont être supprimées.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour revoir les données relatives aux ménages dans le recensement afin de mieux décrire les familles (pour mieux prendre en compte les familles recomposées par exemple).

Enfin, une étude conduite en 2015 a montré qu'il était possible d'améliorer la codification automatique de la profession et de l'activité. Un projet transversal, sous pilotage de la DMCSI, devrait être lancé (sous réserve des décisions prises par le PTT).

3. Opérations répétitives

Depuis 2004, le recensement se déroule sous la forme d'enquêtes annuelles sur une partie du territoire, permettant d'établir des données détaillées chaque année sur la base des cinq dernières enquêtes.

Des enquêtes de recensement ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et sont conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte. Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes sont recensées. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'Insee et les communes tiennent à jour un répertoire d'adresses localisées (RIL), qui permet la collecte et le calcul de la population légale.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement tiennent compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et contrôle la collecte des informations, les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

La commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP) propose régulièrement les adaptations qui lui semblent nécessaires, suit les mises en œuvre de ces recommandations et se prononce sur les modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement.

Les populations légales de chaque circonscription administrative sont publiées par décret à la fin de chaque année et les résultats détaillés complets chaque année en juin.

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2015-2019	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

Répertoires démographiques

1. Exposé de synthèse

Comme les années précédentes, l'axe d'effort en 2016 visera à augmenter la dématérialisation des échanges entre les communes et l'Insee en matière d'actes d'état civil et d'avis d'inscription électorale. Par ailleurs, suite aux missions de l'IGA conduite en 2014 et des IGF, IGA et IG Insee conduite en 2015, une réforme en profondeur du processus électoral sera probablement lancée, réforme dont l'Insee sera un acteur important.

2. Travaux nouveaux pour 2016

Suite aux réflexions lancées ces derniers mois sur les améliorations qui pourraient être apportées au processus électoral, un projet de refonte sera probablement lancé. Les objectifs sont doubles : assurer la convergence entre le fichier électoral géré par l'Insee et les listes électorales des communes à travers un fichier électoral unique, et permettre aux citoyens de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à 30 jours avant le scrutin.

3. Opérations répétitives

Le Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) comporte l'ensemble des personnes nées sur le territoire métropolitain et dans les départements d'outre-mer (y compris désormais Mayotte) et, « en tant que de besoin », les personnes nées dans les territoires et collectivités d'outre-mer ou à l'étranger. Il est essentiellement alimenté par les actes d'état civil, en provenance des mairies, et joue un rôle essentiel dans la gestion de la sphère social grâce au « numéro de sécurité social », qui est attribué par l'Insee.

Parallèlement à ce répertoire, l'Insee gère le fichier général des électeurs et électrices en vue du contrôle des inscriptions sur les listes électorales.

La gestion de ce répertoire permet à l'Insee de mettre au point et de diffuser des statistiques sur les événements d'état civil et d'enrichir régulièrement l'Échantillon Démographique Permanent à partir des bulletins des enquêtes annuelles de recensement et de l'état civil.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968	Étudier des trajectoires, des effets générationnels, fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle

Département des ressources et des conditions de vie des ménages

Division "Conditions de vie "

1. Exposé de synthèse

Le programme 2016 de la division Conditions de vie des ménages confirme les opérations prévues précédemment et annoncées dans sa contribution au moyen terme 2014-2018. Il continue d'être marqué par la volonté de l'Insee de développer des enquêtes multi-modes, notamment par internet.

Comme chaque année, quatre enquêtes régulières seront collectées :

- l'enquête annuelle **Technologies de l'information et de la communication (TIC)** auprès des ménages. La collecte aura lieu en avril et mai. L'enquête répond au règlement européen relatif aux statistiques sur la société de l'information (2004/808). La collecte multi-mode (téléphone, internet et papier), mise en œuvre depuis 2010, sera reconduite.
- l'**enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (CAMME)**, enquête faisant partie du système européen des enquêtes de conjoncture. L'enquête est par ailleurs dotée de plateformes, composées de 20 questions. Trois plateformes seront reconduites en 2016 : deux sur le logement (avril et octobre), une sur les pratiques et opinions environnementales (novembre). La constitution d'une nouvelle plateforme, portant sur le bien-être est en projet, à la demande de l'équipe de recherche de Claudia Senik. Elle pourrait être testée en 2016.
- l'**enquête** de victimation **Cadre de vie et sécurité (CVS)**, réalisée en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP), et en collaboration avec le service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Elle fera l'objet d'une présentation lors de la session « services publics et services aux publics » du CNIS le 24 novembre 2015. L'enquête 2016 sera collectée de février à avril.
- le **questionnaire auto-administré sur la qualité de la vie**, qui a été adossé au panel **SRCV** depuis 2010 à la suite des recommandations du rapport Stiglitz-Sen. Depuis 2012, les enquêtés peuvent répondre à ce questionnaire par Internet ou papier.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La collecte de l'édition 2016-2017 de l'**enquête Budget de famille (BDF)** débutera en septembre 2016, pour une période d'un an. Le dispositif sera reconduit sans changements notables par rapport à l'édition 2010-2011, et le rythme à peu près quinquennal des enquêtes sur le budget des ménages sera respecté.

En 2016, le dispositif SRCV inclura un **bloc « indicateurs sociaux »** sur la participation sociale, les relations professionnelles et la vie associative, en articulation avec un nouveau module européen portant sur l'accès aux services. Le module secondaire 2017 portera sur la santé et les transmissions intergénérationnelles. Il sera préparé en collaboration avec la division Revenus et Patrimoine. Compte-tenu de la taille de ce module et de la réflexion en cours à Eurostat sur la refonte du dispositif, il est envisagé de ne pas poser les questions du bloc indicateurs sociaux « mobilité sociale et contacts avec les proches » en 2017.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2016

Pas de remarques.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

L'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ), réalisée en collaboration avec la Drees, cherche à mieux décrire les aides matérielles des parents aux jeunes adultes (18-24 ans) et la charge qu'elles représentent dans le budget parental. La collecte a eu lieu du 1^{er} octobre au 31 décembre 2014, en métropole, en Guadeloupe et à la Réunion. L'enquête fera l'objet de premières publications début 2016.

L'enquête Cadre de vie et sécurité réalisée en Guyane, Guadeloupe, Martinique donnera lieu à des publications en 2016. La division Conditions de vie travaillera en collaboration avec les SED concernés et apportera son expertise quant à l'exploitation des données.

Suite à la définition des 13 nouvelles régions, des besoins remontent sur la production des données d'enquêtes au niveau de ces grandes régions. Le PSAR Emploi-Population souhaiterait quelques données des enquêtes Emploi du temps, Cadre de vie et sécurité et du dispositif SRCV à l'échelon des grandes régions pour éclairer les inégalités hommes-femmes dans le domaine des conditions de vie. Une expertise sera menée sur la possibilité de produire quelques données régionales à partir de l'enquête CVS.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2016

Dans le prolongement des travaux sur le calcul de la pondération CVS entamés en 2014 avec la direction de la méthodologie et suite à l'utilisation de deux bases de sondages à partir de 2016 (échantillon principal dans le recensement et sur-échantillon sur les nouveaux quartiers prioritaires dans la TH), la pondération de l'enquête CVS 2016 sera revue.

La collecte de l'**enquête méthodologique Camme Internet** a débuté en mai 2015 et s'achèvera en septembre 2015. Cette expérimentation internet vise à mesurer le potentiel biais de couverture lié à la collecte par téléphone, et les possibilités techniques de mise en place d'un échantillon internet en complément de l'échantillon téléphonique traditionnel Camme. Elle fera l'objet d'exploitations en 2016, en collaboration avec la direction de la méthodologie statistique.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

Comme les années précédentes, l'enquête Technologies de l'information et de la communication sera collectée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, sans extension.

En 2016, l'échantillon de l'enquête Cadre de vie et sécurité comportera un sur-échantillon dans les nouveaux quartiers prioritaires entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2015, en remplacement des ZUS.

L'enquête BDF sera conduite dans les quatre DOM historiques. La collecte à Mayotte sera décalée d'un an.

3.2. Aspects « européens »

La division réalise une enquête sous règlement, celle relative aux Technologies de l'information et de la communication, et une autre dans le cadre d'un appel d'offre de la Commission (direction générale des affaires économiques et financières), l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages. L'Insee a répondu à l'appel d'offre de la commission européenne des enquêtes de conjoncture pour la période 2015 à 2021.

L'enquête Budget de famille fait par ailleurs l'objet d'un *gentleman agreement* et la préparation de la prochaine édition, comme celle des précédentes, suivra les recommandations d'Eurostat.

4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Cadre de vie et sécurité	CDV		Annuelle - janvier à avril - prioritaire
Technologies de l'information et de la communication	CDV		Annuelle - avril/mai prioritaire
Conjoncture mensuelle auprès des ménages	CDV		Mensuelle prioritaire
Questionnaire auto-administré sur le bien-être, adossé à SRCV	CDV		Annuelle - prioritaire

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

Division "Logement"

1. Exposé de synthèse

Le dispositif d'observation conjoncturelle des loyers achèvera sa refonte en 2016.

Les fichiers de l'enquête Logement 2013, mis à disposition en 2015, feront l'objet d'une nouvelle livraison pour inclure des appariements avec les revenus fiscaux de 2013.

Un Insee référence sur le logement, associant des résultats de la dernière enquête Logement et d'autres sources sur le logement, sera publié fin 2016.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Mise en place de l'enquête sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS) en Guadeloupe.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2016

La division Logement participera à l'évaluation du prototype de fichier RSL (répertoire statistique des logements), élaboré à partir de sources fiscales et sociales.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

Les fichiers définitifs de *l'enquête Logement 2013* seront bientôt mis à disposition. Une première version, livrée fin 2015, incluait les appariements avec les revenus fiscaux de 2012 ; une seconde version sera réalisée avec les revenus fiscaux de 2013.

Les travaux d'exploitation ont démarré en 2015 et se poursuivront par la confection d'un Insee référence sur le logement fin 2016. Cet ouvrage contiendra une vue d'ensemble et trois à cinq dossiers, des fiches thématiques, un glossaire et une bibliographie, avec l'objectif de livrer un panorama des différentes situations de logement (statuts d'occupation, dépenses, prix d'achat et loyers, mobilité, mal-logement, etc.) et d'exploiter les données en séries longues, notamment en provenance des enquêtes Logement, avec une approche en pseudo-cohorte lorsque c'est possible.

Les données collectées par Internet sur les loyers de mars à juin 2014 feront l'objet d'exploitations courant 2016 en collaboration avec la Direction de la méthodologie de l'Insee. On évaluera notamment les écarts de résultats entre la collecte par un enquêteur et la collecte Internet.

Les travaux d'exploitation de l'enquête SRCV pour une mise à disposition de résultats annuels sur le logement, entamés en 2011, seront poursuivis.

Le projet d'un Informations Rapides trimestriel sur l'indice des loyers sera réexaminé. La décision de publier dépendra des résultats d'une étude méthodologique demandée à la Direction de la méthodologie, sur la qualité des indicateurs produits.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

L'enquête Logement comporte des extensions d'échantillon régionales en Île-de-France, en Nord-Pas de Calais et dans les DOM.

Le dispositif suivi conjoncturel des loyers mesure les loyers de la Guadeloupe.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

L'enquête Logement permettra de mettre à jour les indicateurs portant sur la précarité énergétique.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

La division Logement reprend la production de l'indice des prix des logements neufs pour le calcul de l'HPI, et l'indice des prix des propriétaires occupants (OOH). Ces deux productions trimestrielles s'inscrivent dans le cadre de règlements européens, et la division Logement pourra participer en 2016 à des working groups sur le sujet.

4. Opérations répétitives

Le *dispositif de collecte des loyers* en métropole associe depuis 2013 une enquête sur les loyers des bailleurs sociaux (ELBS) pour le secteur social et l'enquête Loyers et Charges auprès des ménages dans le secteur libre. La refonte de Loyers et Charges, lancée en 2013, aboutira en milieu d'année 2016 ; l'enquête présentera un questionnaire et une application de collecte rénovés. Parallèlement, ELBS démarrera en 2016 avec un échantillon de bailleurs et de logements renouvelé pour une période de cinq ans.

Pour la Guadeloupe, le suivi des loyers repose actuellement uniquement sur Loyers et Charges. A compter de 2016, ELBS sera mise en œuvre en Guadeloupe.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le renouvellement de l'échantillon d'ELBS s'est effectué grâce au répertoire du parc locatif social du SOeS.

Division "Revenus et patrimoine"

1. Exposé de synthèse

En 2016, la division Revenus et patrimoine assurera la production de données sur les revenus et le patrimoine :

- Les dispositifs ERFS et SRCV seront réalisés comme chaque année. Le module secondaire SRCV2016 concernera la mesure de l'accès aux services.
- Le millésime 2013 du Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi) sera diffusé début 2016. Le projet étant arrivé à terme, la division, en lien avec le pôle Revenus fiscaux et sociaux de Rennes et la division Statistiques régionales, locales et urbaines, pourra tirer profit des travaux d'expertise engagés afin d'assurer une diffusion plus riche des données issues de Filosofi et une meilleure cohérence entre les différentes sources existantes sur la distribution des revenus.
- Les résultats de l'enquête Patrimoine 2014, point de départ d'un dispositif d'enquêtes panélisées triennales, seront livrés en février 2016 (données hors revenus) et à l'automne 2016 (données y compris revenus). La division assurera les premières exploitations sur les montants détenus tout en préparant la première vague d'interrogation en panel qui se tiendra en 2017.

En 2016, la division publiera un *Insee références* sur les revenus et le patrimoine qui traitera de la détention patrimoniale et proposera des analyses sur les inégalités de revenus sur longue période, au niveau local et en dynamique. Il donnera aussi des premiers éléments sur les ressources des jeunes adultes.

Une déclaration d'intention de projet a été déposée auprès du comité des investissements pour expertiser de nouvelles sources fiscales. Celles-ci pourraient permettre, d'une part, de raccourcir les délais de mise à disposition du taux de pauvreté monétaire et, d'autre part, d'améliorer la connaissance des donations et des d'héritages.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Le dispositif panélisée d'enquêtes sur le patrimoine des ménages comprend des enquêtes principales tous les trois ans (2014-2015, 2017-2018 etc.) et de courtes enquêtes intermédiaires sous protocole web/papier destinées à garder le contact avec le ménage entre chaque vague principale et collecter de l'information sur des thèmes connexes au patrimoine. La deuxième enquête intermédiaire portera sur le thème des anticipations et sera collectée fin 2016.

L'enquête SRCV2016 comprendra un module secondaire sur l'accès aux services, qui a été présenté en opportunité au Cnis en mai 2015.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2016

Une déclaration d'intention de projet a été déposée auprès du comité des investissements pour utiliser de nouvelles sources administratives (déclarations de revenus préremplies, enquête sur les mutations à titre gratuit). Si le projet est accepté par le comité des investissements, la division pourra commencer à expertiser en 2016 les déclarations de revenus préremplies afin de déterminer si elles peuvent être mobilisées pour donner une estimation précoce du taux de pauvreté. L'enquête sur les mutations à titre gratuit serait expertisée dans un second temps, en 2017, afin de déterminer si elle peut améliorer la connaissance des donations et des d'héritages.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

La division publiera en avril 2016 un *Insee références* sur les revenus et le patrimoine des ménages. Il permettra à la fois d'approfondir l'analyse des résultats de l'enquête Patrimoine 2014-2015 sur la détention patrimoniale et d'élargir le champ d'analyse des revenus. Sur les revenus, il comportera en effet un éclairage sur des populations mal ou non-appréhendées par les enquêtes classiques (les jeunes, les sans-domicile sous forme d'une fiche), un article sur les inégalités de revenus dans les pôles urbains mesurées grâce à Filosofi et une décomposition de l'évolution sur longue période des inégalités de revenus reposant sur les ERFS et les anciennes ERF. Par ailleurs, alors que l'analyse des trajectoires de revenus menée à partir SRCV portait jusqu'ici surtout sur les bas revenus, un article analysera les évolutions de vie au niveau individuelle sur l'ensemble de la distribution.

La division livrera les fichiers de l'enquête Patrimoine 2014-2015 complétés par les montants de patrimoine en février 2016 et publiera les premiers résultats sur la distribution des montants de patrimoine au deuxième trimestre 2016.

Le fichier pourra être complété par les revenus disponibles à l'automne 2016.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

En 2016, le millésime 2013 du dispositif Filosofi sera diffusé et tirera profit des travaux d'amélioration de la source menés en 2015 : élargissement de la couverture géographique (avec des travaux sur les DOM) et meilleure couverture du minimum vieillesse.

Enfin, le millésime 2014 sera mis en production en 2016. Des travaux seront menés pour assurer une meilleure cohérence avec l'ERFS : changement de millésime d'impôt et éventuels ajustements méthodologiques suite à la comparaison ligne à ligne entre les fichiers ERFS et Filosofi.

3.2. Aspects « européens »

L'ensemble du dispositif SRCV est réalisé et coordonné dans un cadre européen. Chaque année, en janvier, un règlement de la Commission définit les variables cibles secondaires associées au module secondaire pour l'enquête suivante. À ce titre, le module secondaire 2016 sur les services a fait l'objet d'un règlement de la Commission. Comme chaque année, la division participera en 2016 aux réunions du Working Group on Living Conditions d'Eurostat.

Fin octobre 2011 a débuté une Task Force pilotée par Eurostat sur la révision de la base légale du dispositif SILC. Elle regroupe une quinzaine de membres des INS qui réfléchissent à la simplification du dispositif en termes de méthodologie (y compris de la dimension longitudinale) et de contenu ; à son adaptation aux besoins des utilisateurs et aux besoins de mesure des dimensions non matérielles du bien-être. Les conclusions de cette TF ont été présentées aux Directeurs des Statistiques Sociales à l'automne 2013. La task-force s'est réunie de nouveau pour définir plus précisément le contenu du questionnaire et de ses modules tournants après la refonte. Les questions nouvelles seront précisées en 2016 avant d'être testées sur le terrain en 2017.

La Division RPM participe également au réseau Household Finance and Consumption Network mis en place par la BCE pour coordonner les enquêtes en Zone Euro sur le patrimoine.

4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
SRCV	DRPM	Fréquence annuelle
Patrimoine	DRPM	Fréquence triennale
Exploitation de fichiers administratifs		
Enquête revenus fiscaux et sociaux	DRPM	Appariement entre enquête emploi en continu et données fiscales et sociales
Filosofi	DPRCVM-DAR	<p>Appariement de sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fichiers fiscaux : déclarations des revenus de la DGFIP • données sur les prestations de la Cnaf, de la Cnav et de la CCMSA <p>Imputation des revenus financiers non déclarés à partir de l'enquête Patrimoine</p> <p>Objectifs :</p> <p>Déterminer les revenus perçus par les ménages, yc les prestations sociales, minimas sociaux et les revenus financiers non déclarés.</p> <p>Mesurer le niveau de vie et la pauvreté monétaire</p> <p><i>Au niveau de territoires locaux standards</i></p>
Autres travaux répétitifs		
Insee-Références sur les revenus et le patrimoine des ménages	DRPM	
Insee Résultats ERFS	DRPM	
Insee Première sur les niveaux de vie et la pauvreté	DRPM	

Les dispositifs RFL et RDL sont remplacés par Filosofi

Unité des prix à la consommation et des enquêtes des ménages

1. Exposé de synthèse

La production de l'IPC se poursuit avec, comme particularité en 2016, un changement de base de l'IPC. A l'occasion de ce changement de base, l'échantillon d'agglomérations de collecte a été revu. L'IPC-base 2015 sera diffusé conformément à la nomenclature E-COICOP, définie au niveau européen, qui entrera en vigueur en janvier 2016. Enfin, les modalités de collecte et de calcul d'indice des produits frais (fruits, légumes, poisson, crustacés, fleurs et plantes) ont été redéfinies dans le respect des règlements européens sur l'indice européen harmonisé IPCH.

Les résultats de l'enquête de comparaison spatiale des niveaux de prix entre la métropole et les départements d'Outre-mer dont la collecte a été réalisée en 2015, seront publiés au début de l'année 2016.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La production de l'IPC se poursuit en 2016.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2016

La nouvelle base 2015 de l'IPC entre en vigueur lors de la parution des chiffres de janvier 2016. A partir de cette date, les indices chaînés seront calculés en référence au niveau moyen de l'indice en 2015, fixé à 100.

En parallèle, le projet « données de caisses » se poursuit à partir de l'exploitation de données transmises quotidiennement par des enseignes volontaires.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects «européens »

La production de l'IPC est réalisée en cohérence avec les règlements européens en vigueur. Ceux-ci font d'ailleurs l'objet d'une révision rendue nécessaire par le traité de Lisbonne. Un nouveau règlement cadre devrait entrer en vigueur au début de l'année 2016. Des nouveaux règlements d'application seront adoptés par la suite.

Unité des études démographiques et sociales

1. Exposé de synthèse

En 2016, l'Unité des Études Démographiques et Sociales poursuivra ses travaux d'investissement et de production autour de la comptabilité démographique (estimations de populations nationales, régionales et départementales, indicateurs démographiques nationaux, flux migratoires), dans le contexte notamment du règlement européen sur la démographie voté fin 2013 et de la diffusion d'informations plus détaillées sur les mariages suite à la loi de 2013. Il s'agira notamment de réaliser l'étude de faisabilité demandée par Eurostat sur le concept de population usuelle résidente. L'Insee résultats sera adapté pour fournir des données détaillées sur le mariage de personnes de même sexe. L'unité continuera à participer à l'exploitation du recensement et de ses enquêtes annuelles ou aux travaux méthodologiques sur ces sources (sur les thèmes démographie, famille, migrations internationales...), en lien avec ses productions statistiques habituelles.

Sur les sujets démographiques, la division « Enquêtes et études démographiques » poursuivra également les projets non-réguliers déjà engagés :

- Suite à l'enrichissement de l'échantillon démographique permanent avec des données d'origine fiscale (enrichissements faits en 2015) qui permettent notamment de mieux connaître la composition des ménages, il est prévu d'exploiter ses données sur les configurations familiales (et notamment conclusion et ruptures de mariage et pacs), en flux et stock (expertise dans un premier temps des données, puis analyses qui pourront avoir lieu sur plusieurs années) ;
- Continuer à compléter et mettre en cohérence le système d'information sur la démographie et la famille (en investissant notamment sur la comparaison entre sources de données) ;

La division actualisera en 2016 des travaux sur les projections de population et sur la mortalité différentielle, par catégorie sociale et, production nouvelle, par diplôme.

Sur les thèmes sociaux, la division « Études sociales » poursuivra ses mises à disposition annuelles d'indicateurs et travaux sur la redistribution, les inégalités sociales, les inégalités femmes/hommes selon différentes dimensions...

La cellule immigration s'efforcera de clarifier les concepts liés à l'immigration, à l'aide de publications type Insee focus ou Insee première. Elle participera à la conception et la réalisation d'un kit pédagogique sur les populations immigrées et complètera le système d'informations sur les flux migratoires en investissant sur des enquêtes ou sources administratives.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune opération nouvelle ou rénovée n'est prévue.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2016

Des investissements seront réalisés sur les sources fiscales pour étudier leur apport à l'analyse des structures conjugales (formations et ruptures de pacs...). L'exploitation du panel EDP, enrichi fin 2014 du panel DADS et fin 2015 des données fiscales et sociales, donnera lieu à des expertises dans deux domaines : la mortalité différentielle par catégorie sociale et les configurations familiales.

Les adaptations de la production de la comptabilité démographique seront poursuivies (adaptation aux évolutions législatives sur le mariage pour tous pour la diffusion de données statistiques détaillées...).

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

- Travaux sur les structures conjugales et familiales à partir de l'EDP (expertise en 2016, analyses sur 2016-2017) ;
- Travaux sur la localisation fine des familles (à la commune), par grand type de familles (familles monoparentales par exemple) ;
- Exploration de sources ménages pour l'analyse des compositions familiales (TCM compilés par exemple) en 2016 ;
- Études sur les inégalités entre femmes et hommes ;
- Étude sur l'effet sur le pouvoir d'achat des ménages et les inégalités des mesures socio-fiscales prises en 2014 ;
- Travaux sur le nowcasting du taux de pauvreté à l'aide du modèle de microsimulation Ines ;
- Études sur les flux migratoires, la localisation et éventuellement l'emploi des immigrés.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2016

De nouvelles projections démographiques devraient être publiées fin 2016.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects «européens »

L'Unité réalisera une étude de faisabilité sur le concept de population usuelle résidente suite à la mise en place du nouveau règlement européen sur la transmission des données démographiques.

4. Opérations répétitives

- Enquêtes répétitives : Néant.
- Autres opérations de production à caractère permanent : pas de changement.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Estimations de population Indicateurs démographiques, flux migratoires (Insee)	Synthèse de sources : - résultats du recensement, - statistiques d'état civil - statistiques administratives sur les flux migratoires.	Estimer la population par sexe, âge au 1er janvier de chaque année ; Calcul de différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Stocks et flux migratoires
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des : - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968, - inscriptions électorales, - DADS, - données sociales et fiscales	Étudier des trajectoires, des comportements, des effets générationnels. Fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle, mobilité résidentielle.

Opérations	Type	Objectifs
Indicateurs d'inégalités sociales	Tableaux, sources diverses (mise à jour internet ¹)	Rassembler une série d'indicateurs signalés comme centraux pour l'étude des inégalités sociales par les auteurs du rapport « Niveaux de vie et inégalités sociales ».
Indicateurs sur les inégalités femme-homme et la Parité	Tableaux, sources diverses (mises à jour internet ² , études)	Documenter les inégalités femmes-hommes
Actualisation et évolution du modèle de micro-simulation Ines (<i>Drees-Insee</i>)	Modèle de micro-simulation adossé à l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), imputation des prestations sociales et prélèvements modifiant le revenu des ménages	Analyser la redistribution, étudier des changements de politique sociale ou fiscale Nowcasting du taux de pauvreté

¹http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/inegalites_sociales/inegalites_sociales.htm

²http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/dossiers_actualite/8_mars_2013.htm

et <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FHPARIT12#sommaire-des-chiffres-cles>

Ministère de la culture et de la communication

Secrétariat général

Département des études, de la prospective et des statistiques

1. Exposé de synthèse

Le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) réalise, pour l'ensemble du ministère, les études, recherches et analyses statistiques en socio-économie de la culture et des médias. Il met son expertise au service des directions générales, conduit et réalise les études nécessaires au pilotage des politiques du ministère. Il conduit aussi des études et des recherches destinées à la prospective de la politique culturelle.

Les productions d'études et de statistiques du DEPS reposent à la fois :

- 1°) sur les travaux répétitifs (poursuivis d'année en année)
 - Exploitations de fichiers issus d'enquêtes de l'Insee ou de fichiers statistiques produits par les professionnels (emploi, revenus, conjoncture) ;
 - Copilotage ou cogestion d'enquêtes annuelles (enseignement supérieur culturel, enquêtes sectorielles annuelles (ESA) des entreprises du spectacle vivant) ou pluriannuelles (dépenses culturelles, pratiques culturelles) ;
 - Production de statistiques sur l'ensemble du champ de la culture et publication de l'annuaire "Chiffres clés" ;
 - Appui méthodologique auprès des directions sectorielles ou des DRAC.

2°) sur les travaux nouveaux liés aux enjeux du ministère et au positionnement du DEPS en tant que service d'études transversales au sein du ministère

- Enquêtes ponctuelles ;
- Réponse à des demandes d'informations sur des thèmes spécifiques ;
- Financement d'études et de recherches sur des thèmes économiques ou sociologiques liés à la culture (modèles économiques des entreprises des secteurs culturels, sociologie de la culture).

En 2016, l'accent sera mis sur l'étude de la diversité culturelle dans toutes ses composantes : calcul d'indicateurs annuels sur certains marchés (le livre, les vidéos, les jeux vidéo, les disques, la presse), diversité des financements (crowdfunding vs ressources propres), des composantes de la culture consommée (part des cultures étrangères dans les pratiques culturelles des Français) ou produite (concurrence ou complémentarité de la culture de l'amateur et du professionnel, émergence de nouvelles formes de spectacles), diversité des publics (ceux qui assistent aux spectacles sont-ils les mêmes que ceux qui les consomment par internet ou sur support vidéo).

2016 sera aussi l'année où l'enquête quadriennale sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales sera effectuée et exploitée (sur les comptes de 2014).

Le partenariat noué en 2015 entre le ministère et la chaire d'économie numérique de la Toulouse School of Economics (TSE) pourra être précisé en 2016, notamment sur l'impact du développement des supports numériques sur la répartition des richesses entre auteur, producteur et diffuseur ; sur la préservation du patrimoine et sur son accès.

Comme chaque année, les travaux du DEPS seront issus plutôt de sources existantes que d'enquêtes réellement nouvelles. Certaines enquêtes, souvent lancées pour des besoins précis sur des sujets très ciblés, relèvent plus de travaux expérimentaux que d'enquêtes relevant à proprement parler de la statistique publique ; elles ne seront pas abordées dans ce document.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Les dépenses des collectivités territoriales sont actuellement estimées tous les quatre ans, par le biais d'une enquête auprès des collectivités qui vient compléter la collecte de leurs comptes administratifs. L'enquête sera sur le terrain fin 2015/début 2016 et portera sur les dépenses réalisées en 2014. Elle vise à détailler et préciser les ventilations des dépenses déclarées dans les comptes de gestion ou dans les comptes administratifs des collectivités, ventilations très sommaires dans certaines nomenclatures comptables (pour les régions notamment), ou parfois mal appréciées (confusion entre dépenses transversales liées aux bâtiments ou à des salaires, qui sont en réalité affectées à des projets culturels). La possibilité de collecter directement les comptes des collectivités de manière dématérialisée via le ministère des finances permet d'envisager une évolution de ce dispositif : moins de collecte, extension du champ des communes enquêtées vers les communes de petites taille (entre 3.500 et 10.000 habitants, auparavant hors du champ de l'enquête).

2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2016

Pas de changement à signaler : exploitation de l'enquête Emploi de l'Insee et du recensement pour les estimations d'emploi, des enquêtes ESA pour les statistiques d'entreprises, de l'enquête revenus fiscaux et sociaux pour les revenus des professionnels de la culture, des DADS pour la masse salariale et le nombre d'heure salariées dans les secteurs culturels,.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

- Étude sur les liens entre pratiques culturelles et réussite scolaire, à partir du panel d'élèves de la DEPP, augmenté d'un module culture depuis 2008.
- Diffusion des résultats de l'enquête sur les représentations que se font les Français de la culture.

2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2016

Le DEPS alimentera en le perfectionnant le rapport de l'observatoire de l'égalité hommes-femmes dans la culture et la communication. On y dénombre les femmes aux postes de direction de la sphère culturelle (administration, établissements publics, audiovisuel etc.), dans les programmations des lieux de spectacle, ainsi que les écarts de rémunérations. Il s'agira d'obtenir les données les plus récentes possibles et de constituer des séries chronologiques les plus longues possibles, d'améliorer la lisibilité des messages délivrés par les données chiffrées, et dans la mesure du possible de comparer les indicateurs du ministère de la culture à ceux des autres ministères à partir des fichiers SIASP. Certains nouveaux indicateurs seront présentés dans le rapport 2016.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

- Réalisation de l'enquête quadriennale sur les Dépenses culturelles des collectivités locales : expertise des données statistiques dématérialisées disponibles sur les dépenses culturelles des collectivités locales afin d'adapter au mieux l'enquête et d'estimer si possible des indicateurs annuels sur ce thème.
- Étude sur la proximité des populations par rapport à l'implantation des équipements culturels.

3.2. Aspects « évaluation des politiques publiques »

- Les 7ème journées d'économie de la culture et de la communication (JECC), sur le thème de l'évaluation des politiques culturelles de septembre 2015 amèneront des projets de travaux qui pourront être développés en 2016.
- Recherche en cours (2015/2016) sur l'évaluation des effets des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC).

3.3 Aspects « européens »

Participation aux travaux d'Eurostat sur les comptes satellites de la culture et de l'emploi culturel (méthodologie, contours statistiques).

4. Opérations répétitives

Le DEPS alimentera la base permanente des équipements (BPE) de l'Insee en ce qui concerne les équipements culturels. Cette base statistique fournit le nombre d'équipements par commune, selon quelques caractéristiques de ces équipements (taille des salles de cinéma par exemple). Pour le spectacle vivant, elle se limite actuellement aux théâtres, par le biais d'une convention entre l'Insee et le CNT. Le DEPS se propose d'augmenter progressivement le nombre d'équipements inclus dans cette base (bibliothèques et points de lecture publique, salles de spectacle, musées, monuments, conservatoires, etc.) et d'être le relais pour la fourniture des données statistiques à l'Insee.

Les enquêtes sectorielles annuelles (ESA) de l'Insee auprès des entreprises incluent, depuis trois ans, un questionnaire spécifique pour les entreprises marchandes du spectacle vivant. L'expertise de la robustesse des réponses des entreprises à ce questionnaire sera menée, en vue de préciser les traitements statistiques nécessaires pour pouvoir produire des résultats comptables détaillés sur le spectacle vivant, ou pour éventuellement aménager le contenu du questionnaire. Ces résultats pourront alimenter la mise en place d'un tableau de bord annuel et d'une cartographie macro-économique du secteur, ainsi que des analyses et prospectives des modèles économiques, des filières et des cycles de vie de ces entreprises.

Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

1. Exposé de synthèse

Le programme de travail de l'année 2016 vise, d'une part à consolider la production des statistiques sur la construction neuve et plus généralement du suivi conjoncturel de l'immobilier, et d'autre part à améliorer la diffusion des données issues de ses systèmes d'information (Filocom, RPLS, ECLN, EPTB). Les études seront consacrées à l'analyse des prix de l'immobilier selon diverses approches : macroéconomique, comparaisons et études des marchés locaux, études des coûts de la construction et comparaisons internationales.

L'année 2016 sera aussi la deuxième année de la valorisation de l'enquête Phébus qui fournit des informations sur les consommations d'énergie en lien avec l'efficacité énergétique des logements, la précarité énergétique, l'effet rebond, etc. Une revue du CGDD paraîtra en 2016 ; elle regroupera différents articles consacrés à ces thématiques s'appuyant sur l'exploitation de Phébus. Par ailleurs, le SOeS participera activement à l'Insee-référence sur le logement à travers la rédaction de fiches et d'un dossier sur la mobilité résidentielle.

Enfin, le SOeS a repris son rôle de maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité dans le BTP et de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et Construction. Au-delà de la participation aux travaux de conception, le SOeS diffusera des données et des études issues de ces enquêtes.

Améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve

A l'issue de la publication des estimations en date réelle des nombres de logements autorisés et commencés, plusieurs demandes ont été émises par les utilisateurs.

La première demande porte sur déclinaison de la méthode « logements » aux locaux non résidentiels. Cette demande est pertinente, car on peut légitimement penser que les séries de surfaces de locaux mis en chantier souffrent, comme les logements, d'un déficit de collecte. La méthodologie utilisée pour les logements sera déclinée, à des fins exploratoires, aux types de locaux pour lesquels la nature de l'information est la plus proche des logements en termes d'homogénéité : les bureaux et les commerces.

La deuxième demande porte sur la mise en place d'indicateurs du nombre de logements achevés et d'activité. La méthodologie employée entre l'autorisation et la mise en chantier peut également être utilisée pour évaluer le délai entre le début et la fin du chantier lorsque la date d'ouverture du chantier n'est pas réceptionnée. Par ailleurs, la construction d'un tel indicateur permettra d'estimer la production de logements neufs en intégrant pour chaque cohorte mensuelle de logements mis en chantier des hypothèses sur le déroulement des travaux (grilles délais).

La troisième demande porte sur la déclinaison de la méthode pour des zonages infra-départementaux. En effet, certaines agglomérations ont une activité de construction bien supérieure à celle d'un département rural et la production d'estimations en date réelle faciliterait le diagnostic sur ces territoires. Des outils seront développés pour mettre en œuvre la méthode au niveau local.

Plus généralement améliorer le diagnostic conjoncturel de l'immobilier et développer l'analyse structurelle du secteur de la construction

Depuis 2014, le SOeS publie chaque trimestre une note de conjoncture sur l'immobilier. Le bilan conjoncturel profitera des travaux sur les indicateurs d'activité dans la construction neuve, élément essentiel de l'analyse de la conjoncture de l'immobilier. De façon complémentaire, l'analyse structurelle du secteur de la construction sera développée en exploitant la source Esane. L'objectif est de publier chaque année la situation des entreprises de la construction. Parallèlement, des réflexions sont engagées avec l'Insee sur le contenu des questionnaires de l'ESA construction (promotion immobilière et BTP).

Travailler sur les déterminants de l'évolution des prix des logements et la mobilité résidentielle

La Ministre en charge du logement a souhaité que la commission des comptes du logement travaille sur les déterminants du coût du logement dans les années 2000. Ces travaux sont réalisés au sein d'un groupe de travail animé par la présidente de la Commission des comptes du logement et regroupant chercheurs, administrations et différents acteurs du logement. Le SOeS a ainsi défini quatre axes de travail : i) modélisation macro-économique des prix de l'immobilier, ii) comparaisons internationales des taux d'effort des ménages en logement avec un focus sur l'Allemagne, iii) étude des marchés locaux de l'immobilier (typologie, comparaisons spatiales de prix) et iv) études des coûts de la construction.

Par ailleurs, la version définitive de l'ENL2013 est disponible depuis juillet 2015, ce qui ouvre une séquence particulière d'études qui devraient être valorisées par le SOeS dans un dossier de l'Insee référence sur le logement (parution en 2016) sur la mobilité résidentielle et la rédaction de plusieurs fiches.

Enfin, une revue du CGDD sera consacrée à la performance énergétique des logements et aux consommations d'énergie de leurs occupants.

Améliorer les systèmes d'informations (Filocom, RPLS, ECLN)

Pour la prochaine livraison du fichier **Filocom** des évolutions sont envisagées ; elles sont aujourd'hui en discussion avec la DGFIP. Le millésime 2015 qui sera livré au printemps 2016 devrait comprendre de nouvelles variables (variables de revenu supplémentaire, parcelle cadastrale, etc.), un accès aux données étendu et un archivage (nombre de variables, accès aux données, extensions des possibilités d'archivage) concerneront la livraison en 2016 du millésime 2015. Le contour des évolutions sera finalisé à l'automne 2015 en collaboration avec la DGFIP pour présenter un dossier à la Cnil fin 2015.

L'immatriculation en continu des logements du **répertoire du parc locatif social (RPLS)**, au moment de la mise en location des logements au 1^{er} janvier 2016 permettra de suivre conjoncturellement les nouvelles mises en location des logements sociaux. Par ailleurs, le SOeS et la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) qui pilotent cet investissement, poursuivent leur collaboration pour améliorer l'interopérabilité de leurs systèmes d'information afin de suivre les différentes étapes du processus de créations des logements sociaux : financement, autorisation de construire, mise en chantier, achèvement et mise en service.

Au mode de collecte actuel de l'enquête **sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)** va se substituer au moins en partie une collecte dématérialisée directement auprès des promoteurs. Plus largement, la réflexion sur la refonte de l'enquête intègre plusieurs *scenarii* d'évolution sur le contenu du questionnaire et l'application informatique, en prenant en compte notamment des besoins liés à son utilisation dans le calcul de l'indice de prix des logements neufs publié par l'Insee.

De façon générale, le SOeS lance une réflexion sur la diffusion des données issues de ces systèmes d'information dans l'idée de diffuser plus systématiquement les informations au niveau communal ou à des niveaux géographiques fins.

Maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité et de la partie sectorielle des ESA de la construction

Le SOeS a repris son rôle de maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité dans le BTP et de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et Construction. Au-delà de la participation aux travaux de conception, le SOeS diffusera des données et des études issues de ces enquêtes, en particulier l'analyse financière des entreprises de la construction.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête Commercialisation des Logements neufs (ECLN)

Le SOeS procède actuellement à une refonte en profondeur du dispositif de cette enquête ; la finalité de l'enquête reste la même, mais le processus de collecte sera revu. D'une part, les prix seront collectés directement pour chaque logement au lieu d'une collecte de prix moyens par tranche de programme, et d'autre part la collecte sera dématérialisée et centralisée pour les principaux promoteurs volontaires. Par ailleurs, les modalités de gestion de l'enquête seront largement modifiées : rôles respectifs des gestionnaires et des enquêteurs, nouvelle application de gestion de l'enquête.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2016

Suivi de la construction neuve dans la base Sitadel

A l'issue de la publication des estimations en date réelle des nombres de logements autorisés et commencés, plusieurs demandes ont été émises par les utilisateurs.

La première demande porte sur déclinaison de la méthode « logements » aux locaux non résidentiels. Néanmoins, plusieurs difficultés sont attendues, en raison notamment de la forte variabilité des surfaces mises en chantier d'un projet à l'autre au sein d'une même catégorie de locaux. En outre, certaines catégories comportent peu de permis, en particulier au niveau régional ou départemental, ce qui fragilise les estimations. La méthodologie utilisée pour les logements ne pourra donc vraisemblablement pas être directement déclinée au cas des locaux. Il est envisagé néanmoins, à des fins exploratoires, de l'appliquer pour des types de locaux particuliers pour lesquels la nature de l'information est la plus proche des logements en termes d'homogénéité : les bureaux et les commerces.

La deuxième demande porte sur la mise en place d'indicateurs du nombre de logements achevés et d'activité. La méthodologie employée entre l'autorisation et la mise en chantier peut également être utilisée pour évaluer le délai entre le début et la fin du chantier lorsque la date d'ouverture du chantier n'est pas réceptionnée. Si des adaptations sont nécessaires, le cadre méthodologique développé pour les mises en chantier pourrait être repris dans ses grandes lignes.

La troisième demande porte sur la déclinaison de la méthode pour des zonages infra-départementaux. La déclinaison est prévue en deux temps : à court terme, une méthode « fruste » sera élaborée et diffusée aux statisticiens régionaux en DREAL ; à plus long terme, il s'agira d'identifier et d'évaluer les critères permettant d'assurer une bonne précision de la méthode. Dès lors, des outils pourront être proposés d'une part pour juger les territoires éligibles et d'autre part pour mettre en œuvre la méthode au niveau local.

Répertoire du parc locatif social (RPLS)

L'immatriculation en continu des logements du RPLS, au moment de la mise en location des logements au 1^{er} janvier 2016 permettra de suivre conjoncturellement les nouvelles mises en location des logements sociaux. Par ailleurs, le SOeS et la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) qui pilotent cet investissement poursuivent leur collaboration pour améliorer l'interopérabilité de leurs systèmes d'information afin de suivre les différentes étapes du processus de créations des logements sociaux : financement, autorisation de construire, mise en chantier, achèvement et mise en service.

Filocom

Les besoins de données territoriales sur l'habitat se sont accrus avec la décentralisation et la déconcentration des compétences en matière de politique du logement, et avec la territorialisation des politiques de la ville, des transports ou de l'aménagement du territoire.

Le fichier Filocom, construit à partir d'informations transmises au SOeS par la DGFIP, sur le logement, ses occupants et ses propriétaires, est particulièrement adapté aux besoins et suscite de nombreuses demandes. Toutefois, les règles de diffusion des résultats de Filocom ne sont plus adaptées à l'étendue de la demande, ni à l'environnement législatif et réglementaire concernant la mise à disposition des données fiscales, lequel a profondément évolué depuis 1996, date de la signature du protocole encore en vigueur entre la DGFIP et le SOeS. Aussi, le SOeS souhaite en collaboration avec la DGFIP faire évoluer le protocole d'accord pour l'utilisation de FILOCOM : i) extension des finalités et des destinataires, ii) élargissement des modalités de diffusion, iii) mise à disposition d'informations supplémentaires, iv) allongement de la durée de conservation des fichiers.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

Diffusion des résultats de l'enquête Phébus

Les données d'enquêtes sont disponibles. Plusieurs études sont envisagées, en particulier un numéro de la revue du CGDD sera consacré à la performance énergétique des logements et aux consommations d'énergie de leurs occupants.

Diffusion des résultats de l'enquête déchet

L'enquête sur les déchets et déblais produits par l'activité de BTP a pour objectif général de mieux connaître la production de déchets et déblais issue de l'activité du bâtiment et des travaux publics. Ses résultats disponibles début 2016 permettront notamment de répondre au règlement européen statistique sur les déchets (RSD).

Les attentes des utilisateurs, INSEE indirectement, fédérations et syndicats professionnels (FFB, FNTP, CAPEB), analystes et chercheurs dans le domaine de la construction) sur ce sujet sont multiples. Il s'agit de mesurer précisément les quantités de déchets produits par les entreprises du BTP et leurs réutilisations éventuelles à travers une enquête complémentaire auprès des installations de traitement des déchets. Il s'agit aussi de mieux cerner les pratiques et les freins en matière de tri, de recyclage et de valorisation des déchets.

Liste des publications diffusées effectivement en 2014 et en 2015

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion
Chiffres et statistiques « La construction de logements »	3	Sit@del2	1 fois par mois
Chiffres et statistiques numéro spécial « De nouveaux indicateurs pour suivre la construction de logements »	4	Sit@del2	
Données locales statistiques « La construction de logements »	2	Sit@del2	1 fois par mois
Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	3	Sit@del2	1 fois par mois
Données locales statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	2	Sit@del2	1 fois par mois
Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs »	3	ECLN	1 fois par trimestre
Données locales secrétisées statistiques « Commercialisation des logements neufs »	2	ECLN	1 fois par trimestre
Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir »	3	EPTB	1 fois par an
Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1er janvier »	3	RPLS	1 fois par an
Chiffres et statistiques « Conjoncture de l'immobilier »	4	Synthèse	Trimestrielle
Chiffres et statistiques « Consommations énergétiques des ménages en 2012	3	Phébus	
Bulletin trimestriel des statistiques du logement et de la construction	3	Multisources	Trimestrielle
L'état du logement Site internet du SOeS –www.statistiques.developpementdurable.gouv.fr	5	Synthèse	Annuelle
« Les dynamiques dans le logement social entre 1999 et 2011 : l'effet de la loi SRU », Le Point Sur n°195 – octobre 2014	4	Filocom	
Les conditions d'occupation des logements au 1er janvier 2013, Chiffres et statistiques n°556, septembre 2014	3	Filocom	
« Les occupants des logements en 2013 », Chiffres et statistiques n°555, septembre 2014	3	Filocom	
« Performance énergétique des bâtiments : l'anticipation des entreprises en 2011 », Chiffres et statistiques n°486, janvier 2014	3	Enquête Qualité de la construction	
« Comptes du logement – édition 2014 (comptes 2013 et 2014) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, février 2014	4	Comptes du logement	Annuelle
« Dépense de logement en 2014 » : ralentissement des dépenses courantes, léger recul de l'investissement et des aides », Le Point Sur n° 198, janvier 2014	4	Comptes du logement	Annuelle
« Comptes du logement – édition 2013 (comptes 2013 et 2014) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, février 2014	4	Comptes du logement	Annuelle

« Dépense de logement en 2013 » : rebond des dépenses courantes, l'investissement fléchit », Le Point Sur n° 150, janvier 2014	4	Comptes du logement	Annuelle
--	---	---------------------	----------

- * type de diffusion
- 1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*
- 2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*
- 3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*
- 4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::
- 5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux à précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Le SOeS exploite le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu (cf. 3.2. supra). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra.). L'enquête EPTB inclut un questionnaire rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Prix des terrains à bâtir (EPTB)	Bureau SLC1	cf. 4.1. infra.
Commercialisation des logements neufs (ECLN)	Bureau SLC1	cf. 4.1. infra.
Prix de revient des logements neufs (PRLN)	Bureau SLC2	cf. 4.1. infra.
Maîtrise d'ouvrage des enquêtes mensuelles d'activité dans le Bâtiment et la construction	Bureau SLC2	
Maîtrise d'ouvrage de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et BTP	Bureaux SLC1 et SLC3	
Exploitation de fichiers administratifs		
Filocom	Bureau SLC3	cf. 4.2. infra.
Sitadel	Bureau SLC1	cf. 4.2. infra.
Fichiers du prêt à taux zéro	Bureau SLC1	cf. 4.2. infra.
RPLS	Bureau SLC1	
Autres travaux répétitifs		
Compte satellite du logement	Bureau SLC3	cf. 4.3. infra.

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Conjoncture de l'immobilier	Bureau SLC3	
L'état du logement	Bureau SLC3	

4.1 Enquêtes

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2016.

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4e trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production dans la construction de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

4.2. Exploitation de fichiers administratifs

FILOCOM

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOeS a disposé en outre des données au 1/1/2010. Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

En prévision du prochain millésime (2015) de Filocom, le SoeS travaille avec la DGFIP pour élargir le champ de diffusion afin de mieux répondre aux besoins d'informations locales pour des publics variés. Par ailleurs, Filocom devrait intégrer des variables supplémentaires notamment sur les types de revenus et la description des ménages.

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations « outils » ont été programmées en 2011, notamment un accès internet via monservicepublic.fr pour les pétitionnaires désireux de saisir en ligne leur Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) ou leur Déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

En 2015, le SoeS a publié des estimations en dates réelles et poursuit ses travaux de géolocalisation des données. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) pour le compte de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

4.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2013 et 2014 pour la majeure partie des dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement ont été expertisées et amendées. La cohérence du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale a ainsi été confortée.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'enquête ECLN, demande aux promoteurs de remplir chaque trimestre (avec l'aide d'un enquêteur) un questionnaire pour chacun de leurs programmes en cours de commercialisation. Même si ce questionnaire est simple, son remplissage peut s'avérer fastidieux pour un promoteur qui gère de nombreux programmes. Or, pour certains promoteurs les données correspondantes figurent dans leur système d'information. Il est donc envisagé de les collecter par transmission de fichiers.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Centre de Données Socio-Politiques (CDSP)

Étude longitudinale par internet pour les sciences sociales (Elipss)

1. Exposé de synthèse

ESS7-Elipss : Réplication de questions des modules A, B, C

Coordinateur - Équipe ELIPSS

Le terrain français de l'Enquête Sociale Européenne se déroulant fin 2014, c'est une opportunité de considérer le multi-mode au travers d'une comparaison avec le panel Elipss.

Tous les modules du questionnaire initial ne seront pas administrés : suivant les avis du Comté du label, certains items seront soustraits par le CST Dime-Quanti.

DYNAMOB : Dynamique de mobilisation : comprendre la formation des choix électoraux Coordinateurs- TIBERJ Vincent & GOUGOU Florent

Autres personnes impliquées dans le projet : BROUARD Sylvain, LE HAY Viviane, DENNI Bernard, BOY Daniel, CHANVRIL Flora, CHICHE Jean, DARGENT Claude, DOLEZ Charlotte, GROSSMAN Emiliano, JARDIN Antoine, MAYER Nonna, MORABITO Léa, MUXEL Anne, PERSICO Simon, REGUER-PETIT Manon, SAUGER Nicolas, DEISS-HELBIG Elisa, SCHNATTERER Tinette, ABRIAL Stéphanie, ASTOR Sandrine, LABOURET Simon, MAGNI-BERTON Raul, SAINTY Jessica, SALOMON Annie-Claude

Le projet Dynamob prend sa source dans les mutations récentes du rapport au politique : le recul de la participation électorale, la montée du « vote intermittent », le relâchement des liens partisans et la progression constante des formes de participation non-conventionnelles rappelant que le citoyen-électeur des années 2000 n'est plus celui des années 1960. Dynamob s'intéresse à la construction des choix électoraux et opinions politiques en alternant deux temporalités : les périodes électorales et non-électorales.

Il vise à analyser en détail le rapport au politique des citoyens dans ses différentes dimensions (confiance, jugements évaluatifs, préférences idéologiques), et à identifier leurs modes de participation la chose publique.

MOVIPIC : Diversité des Modes de Vie et Pointes de Consommation d'Énergie

Coordinateur - DURAND-DAUBIN Mathieu

Autres personnes impliquées dans le projet : KAUFMANN Vincent, CAYLA Jean-Michel, RAVALLET Emmanuel, TABONNE Lorris

Il s'agit de comprendre la diversité des consommations d'énergie des ménages en France, dans un contexte énergétique marqué par le besoin de réduire les émissions de CO2 et de croissance des pics de consommation d'électricité. En explorant pour se faire la notion de mode de vie, qui associe valeurs et pratiques, MOVIPIC veut dépasser les seules variables techniques et démographiques classiquement utilisées au profit d'une approche plus globale.

L'enquête prévoyait un recueil de données sous forme de carnet de bord, se focalisant alors sur les pointes de consommations d'électricité en soirée ; ainsi, il s'agira de mettre en cohérence les résultats obtenus au moyen d'une enquête par questionnaire papier avec les valeurs et activités décrites par les individus du panel Elipss dans des enquêtes précédentes (EVALENE et Enquête annuelle). L'objectif est d'explicitier comment ces modes de vie contribuent différemment aux formations des pointes de consommation d'électricité.

EA2015 : Enquête annuelle 2015

L'enquête annuelle ELIPSS a pour objectif de disposer de nombreuses variables socio-démographiques (module signalétique) ainsi que de variables de croisement et d'indicateurs fréquemment utilisés en sciences humaines et sociales (module barométrique). Le questionnaire a été construit en collaboration avec plusieurs chercheurs spécialistes des thèmes abordés. En outre, les questions retenues sont très largement issues d'enquêtes existantes et une grande partie est répétée chaque année.

Le questionnaire est composé de deux modules :

1) le module signalétique aborde les questions suivantes :

- état civil du panéliste
- travail et formation
- description socio-démographique du ménage
- logement et quartier
- revenus et patrimoine

2) le module barométrique traite les questions suivantes :

- liens sociaux
- pratiques de loisirs, pratiques culturelles
- croyances et pratiques religieuses
- comportements et opinions politiques
- état et comportement de santé
- habitudes de vie.

Panels européens 2

A Comparison of Four Probability Based Online and Mixed Mode

Coordinatrice – Annelies BLOM

Autres personnes impliquées dans le projet : équipe ELIPSS, BOSNJAK Michael, DAS Marcel

Un projet méthodologique avec les panels internet allemands et néerlandais (GIP Panel, Gesis Panel et LISS Panel) qui a permis la passation simultanée d'un questionnaire commun dans les 3 pays.

Pratiques numériques 2015

Coordinateur - Équipe ELIPSS

Questionnaire administré chaque année pour relever les évolutions dans le panel concernant l'équipement et les comportements des panélistes en matière de technologies de l'information et de la communication. Les questions y sont largement inspirées de l'enquête TIC.

PMTI : Pratiques culturelles, Médias et Technologies de l'Information

Coordinateur- COULANGEON Philippe

Autres personnes impliquées dans le projet : Olivier Donnat

Philippe Coulangeon (SciencesPo/CNRS - OSC) et Olivier Donnat (Ministère de la culture) proposent une enquête qui s'inscrit dans la tradition des enquêtes sur les pratiques culturelles. Ce projet a pour objectif de tester la robustesse de certains indicateurs traditionnels de ces enquêtes dans le contexte innovant d'un questionnaire auto-administré sur internet. Il vise aussi à se saisir des opportunités offertes par ce support pour tenter d'améliorer la saisie des goûts et des orientations esthétiques, en particulier en soumettant à la réaction des enquêtés des documents sonores et iconographiques. Il entend enfin tirer parti de la dimension panel, qui permettrait des analyses longitudinales dans le domaine culturel, domaine qui manque de données de ce type.

SRCLF : Stratégies résidentielles et choix de localisation en France

Coordinatrice - SAFI Mirna

Autres personnes impliquées dans le projet : CLÉMENÇON Mireille, MCAVAY Haley
PAILLARD Pierre, BUGEJA Fanny, Dietrich Pascale, LAMBERT Anne

Ce projet cherche à conduire une enquête de grande envergure sur le choix du quartier et les stratégies résidentielles des Français. Il s'intéresse plus particulièrement au degré auquel la composition *ethnique* des quartiers est un des déterminants du choix de la localisation et ce afin d'étudier les mécanismes sous-jacents à la ségrégation des populations immigrées en France. Le projet s'inspire des grandes enquêtes réalisées aux États-Unis depuis une trentaine d'années sur ces questions et adopte des approches méthodologiques variées comprenant notamment des volets expérimentaux auxquels le dispositif Elipss se prête parfaitement. L'enquête inclura également un module sur les attitudes et stéréotypes vis-à-vis des populations minoritaires largement inspiré de l'Enquête Sociale Européenne. L'objectif est en effet de relier les préférences en termes de composition du quartier aux attitudes individuelles et degré d'hostilité à l'encontre des populations minoritaires. La réalisation de cette enquête constituerait une contribution considérable à la recherche française sur les dynamiques de ségrégation et les attitudes vis-à-vis de l'immigration.

EVALENE : Enquête sur les valeurs, l'environnement et l'énergie

Coordinatrice -HAMMER Béatrice

Autres personnes impliquées dans le projet : BRUGIDOU Mathieu, BOY Daniel , BEAUDOUIN Valérie, LEBART Ludovic, WACH Monique, DOBRE Michelle

Sous la coordination de Béatrice Hammer, EDF R&D propose une enquête sur les thèmes de l'environnement et de l'énergie. Le questionnaire portera ainsi sur la perception de l'environnement, les préoccupations environnementales, le changement climatique, les rôles et l'avenir des différentes technologies, la maîtrise de la consommation d'énergie et les intentions actions pro-environnement. Sur le plan théorique, ces sujets permettront une « mise à l'épreuve » de deux approches contrastées des valeurs, généralement dissociées dans les enquêtes : le modèle décontextualisé de Schwartz et l'approche contextualisée par les discours.

Familles : Situation de couple, intentions de fécondité et opinions sur la famille

Coordinateur -TOULEMON Laurent

Autres personnes impliquées dans le projet : REGNIER-LOILIER Arnaud, SALLES Anne

Le projet se définit surtout par sa visée méthodologique. Il s'agit de comparer différents modes de collecte en s'appuyant sur des enquêtes françaises et allemandes.

Le questionnaire aborde trois thèmes : les situations de couple et la fréquentation des sites de rencontre sur Internet ; les intentions de fécondité et les opinions sur la famille.

Ministère de l'intérieur

Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII)

Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)

1. Exposé de synthèse

Le Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED) de la Direction générale des étrangers en France (DGEF) exploite les sources administratives dont la DGEF est propriétaire : titres de séjour, visas et acquisitions de la nationalité française. Ses travaux visent à produire des fichiers statistiques annuels à partir desquels il publie les données annuelles sur les titres de séjour, l'asile, les visas, les retours et les naturalisations, en ligne sur le site internet de la DGEF.

Ces données sont également transmises à Eurostat en application du règlement 862/2007 couvrant le champ des migrations et de la protection internationale.

En 2016, les évolutions liées à la mise en application de la réforme de l'asile, conséquence de la directive de 2013, et celles induites par le projet de loi sur le droit des étrangers devront être prises en compte par l'appareil statistique de manière prioritaire.

Le DSED traite également les résultats des enquêtes statistiques avec une approche spécifique des populations immigrées, ou de la deuxième génération quand cela est possible. Il s'agit notamment du RP et de l'EEC. En 2016, les résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) continueront à être exploités sur le champ de la population cible de la DGEF en comparaison avec l'ensemble des résidents. L'enquête Trajectoire et Origines (TeO) sera également exploitée, ainsi que des sources qui comprennent un nombre suffisant de personnes ou ménages de la population cible. En particulier, le module ad-hoc 2014 de l'EEC (emploi des immigrés) fera l'objet de publications communes avec l'Insee. Des travaux seront également conduits à partir de la récente enquête Logement.

Les trois premières vagues de l'enquête ELIPA ont donné lieu à publication de résultats, présentés notamment dans la ligne éditoriale Infos Migrations. En 2016, les premiers résultats des études menées dans le cadre d'un appel à projet de recherches lancé en 2015 par la DGEF devraient être disponibles. Plusieurs projets retenus s'appuieront sur une exploitation d'ELIPA.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2016

Les évolutions liées à la réforme de l'asile seront prises en compte de même que celles résultant du projet de loi sur le droit des étrangers, par exemple la création d'une nouvelle catégorie de titre de séjour pour les personnes très qualifiées (« passeport talent »).

2.2. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

- Exploitations spécifiques d'ELIPA : le DSED poursuivra les analyses entreprises concernant l'accès au marché de l'emploi et l'évolution des conditions de vie des nouveaux migrants en mobilisant les trois vagues d'ELIPA.
- Exploitations de sources particulières : IVQ, TeO, EEC. Ces sources combinent une surreprésentation des populations d'intérêt du DSED et l'approfondissement de thèmes au cœur de la politique d'intégration. Parmi ces derniers figurent la maîtrise du français dans le cadre quotidien, le déclassement.
- Investissement dans des sources non encore mobilisées : la possibilité d'utiliser les DADS sera évaluée, en collaboration avec l'OCDE dans le cadre d'une étude sur l'intégration des immigrés sur le marché du travail français.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

Appui éventuel à des DR Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.

3.2. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Un des projets de recherches pilotés par le DSED portera sur l'évaluation économétrique des politiques d'accueil et d'intégration en France ; il s'appuiera sur les données d'ELIPA.

3.3. Aspects «européens »

Le point de contact national du réseau européen des migrations (REM) fait partie du DSED. A ce titre, il produit chaque année (n) des études (une « longue » et 3 courtes, type « focus study »). Le choix de ces études n'est effectif qu'en octobre (n-1).

Le DSED participe activement aux travaux d'harmonisation des données sur la demande d'asile conduits par le Bureau européen d'appui à l'asile en partenariat avec Eurostat. L'objectif est de suivre l'application de la récente directive sur la politique européenne de l'asile. Le contexte des flux migratoires en Méditerranée induit une grande attente vis-à-vis de ces données.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Ne concerne pas le DSED, aucune sollicitation d'entreprises.

Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS)

1. Exposé de synthèse

La « mission des études, de l'observation et des statistiques » est rattachée à direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), elle-même placée sous l'autorité du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports depuis août 2015.

Un nouvel organigramme de la DJEPVA a été présenté le 9 juillet 2015, dans lequel la MEOS sera intégrée dans un Service à Compétence Nationale rattaché au délégué interministériel à la jeunesse (DIJ), qui est également le directeur de la DJEPVA. Le projet de programme de travail de la MEOS, présenté dans ce document, pourrait être réorienté au 1^{er} janvier 2016, avec la nomination d'un directeur du SCN à cette date.

Les investissements de la MEOS se poursuivront en 2016 sur trois thématiques prioritaires. En premier lieu, la MEOS participera au nouveau groupe de travail animé par Eurostat sur les « statistiques du sport ». Ses travaux se dérouleront en parallèle avec ceux du groupe de la Commission européenne sur la « dimension économique du sport ».

Les travaux engagés sur les chantiers « jeunesse » seront poursuivis : le suivi des « indicateurs jeunesse » dans le cadre du comité interministériel jeunesse (CIJ) et la définition d'indicateurs sur la mobilité internationale des jeunes, en mobilisant les données existantes et en explorant les voies d'amélioration des sources disponibles.

En dernier lieu, les travaux de production statistique sur les accueils collectifs sans hébergement (accueils périscolaires) seront consolidés. Des données provisoires ont déjà été mobilisées dans le cadre des travaux sur l'impact de la réforme des rythmes scolaires et des premiers résultats sont déjà mis en ligne sur le site du ministère.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête CEREQ génération 2010

Cette enquête triennale permet d'étudier l'insertion professionnelle des personnes ayant obtenu un diplôme professionnel délivré par le ministère en charge des sports et de la jeunesse. Cette enquête s'appuie sur le dispositif de l'enquête génération du CEREQ, avec un volet spécifique sur les diplômes sport et animation et un sur-échantillonnage du champ « sport et animation ». Une première publication est en cours et la rédaction d'un ouvrage sera amorcée.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2016

Exploitation des bases réglementaires Accueil Collectifs de Mineurs (ACM)

La DJEPVA réglemente et contrôle les dispositifs qui encadrent l'accueil des mineurs dans les différentes structures organisant des séjours pour mineurs ou des accueils de loisir sans hébergement. La MEOS est chargée d'exploiter cette base réglementaire afin de produire des statistiques fiables sur l'activité de ces ACM. En particulier, la MEOS exploite les données relatives à l'accueil périscolaire, c'est à dire l'accueil des mineurs le matin avant l'école, le midi pendant la pause déjeuner, et le soir après la fin des cours. L'objectif sera de mettre à disposition des régions des données territorialisées.

2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2016

Dans le cadre de la mise en place du comité annuel interministériel jeunesse (CIJ), la MEOS contribue à la construction d'indicateurs nouveaux sur l'état de la jeunesse en France. Des premiers investissements sont en cours à l'été 2015 avec un rapport d'étape prévu à l'automne.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

La MEOS contribue, en collaboration avec la DREES qui a piloté l'opération, à la production du panorama statistique annuel des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). A ce titre, la MEOS fournit un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la DREES, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement.

La mission poursuivra en 2015 sa collaboration avec l'INSEE sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Une nouvelle convention sera mise en place. Ces travaux permettent de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée, notamment dans le nouveau découpage en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

3.2. Aspects « évaluation des politiques publiques »

La MEOS est chargée de calculer plusieurs indicateurs LOLF liés aux domaines « sports » et « jeunesse ». Elle est responsable de l'amélioration de la qualité de ces indicateurs, tant en termes de définition que de collecte des informations. Ces indicateurs tendent à mesurer l'impact des politiques publiques en faveur de la pratique sportive de certaines catégories de la population comme les jeunes et les femmes, ou au sein de certains territoires. A cet égard, l'indicateur sur la pratique licenciée en Zones Urbaines Sensibles a été fiabilisé suite à la rénovation du recensement des licences sportives et sera désormais mesuré sur le périmètre des QPV.

3.3. Aspects « européens »

La MEOS participe à un groupe de travail de la Commission européenne. Ce groupe, réunissant une quinzaine d'États membres volontaires, s'attache à définir le cadre méthodologique d'un compte satellite du sport, le périmètre du secteur « sport » (définition statistique, activités liées directement ou indirectement au sport) et des méthodes de chiffrage du poids économique du sport.

Par ailleurs, un nouveau groupe animé par Eurostat a été mis en place début juillet 2015 et la MEOS y représente le ministère en charge des sports. Il s'agit, dans un premier temps, de faire un état des lieux des données disponibles sur le secteur sport dans chaque État et de spécifier le périmètre du secteur sport.

4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Recensement annuel des licences sportives	MEOS	Collecte exhaustive auprès des fédérations
Exploitation de fichiers administratifs		
Production de statistiques annuelles sur les accueils de mineurs	MEOS	Base réglementaire de suivi et de contrôle des ACM par la DJEPVA.
Autres travaux répétitifs		
Statistiques sur les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère	MEOS	Exploitation d'une base de données du ministère.
Statistiques sur les contrats aidés du champ « jeunesse et sports »	MEOS	Données transmises par la DARES
Estimation annuelle du poids économique du sport (dépense sportive des acteurs économiques)	MEOS	Source : comptes annuels nationaux, DGCL, Enquêtes annuelles d'entreprises.